



# Règlement du 4<sup>ème</sup> Concours Photo Régional de l'association Pix'Academy du 3 février 2019

## Article 1 - Présentation du concours

Pix'Academy, le club photo de Haut-Mauco (40), organise un concours photo dont le thème est

### « Insolite »

*" Regardez autour de vous, il y a sûrement une situation, une personne, qui sort de l'ordinaire....  
Cela vous paraît étrange, bizarre, extravagant, déroutant, inhabituel, drôle original, rare ?  
Montrez-nous votre insolite."*

Les tirages pourront être réalisés soit en couleur, soit en noir et blanc.

Le concours photo aura pour finalité une exposition qui se déroulera le 3 février 2019 au Centre d'Activités Culturelles de Haut-Mauco de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

## Article 2 - Modalités de participation

Ce concours est réservé aux membres des clubs photos de la région Nouvelle Aquitaine.

En sont exclus les membres de l'Association Pix'Academy.

Une participation de **15 euros est demandée à chaque club** au titre des frais d'organisation.

**Le nombre de photos est limité à 20 par club**, toutes catégories confondues (possibilité de proposer 20 couleurs **ou** 20 noir et blancs **ou** 20 couleurs et noir et blancs). Il n'y a pas de limite de nombre de photos par auteur (il peut donc y avoir 20 photos d'un même auteur ou 20 photos de 20 auteurs différents, par exemple...)

Chaque lot de photo devra être accompagné de son bordereau (joint en annexe).

Les participants ne peuvent proposer au concours que des photos dont ils possèdent les droits et engagent leur responsabilité. L'association Pix'Academy ne saura être tenue responsable en cas d'infraction en matière de droit à l'image.

## Article 3 - Contraintes techniques

Les photos seront soit en couleur, soit en noir et blanc, en tirage papier et seront montées sur un **support rigide et épais** de dimensions 30 cm x 40 cm. La taille de la photo, à l'intérieur de ce format, est libre mais, dans tous les cas, elle devra comporter un passe-partout (Marie-Louise).

Une attache d'accrochage sera fixée au dos du support, à 5 cm du haut de celui-ci. Elle devra être adaptée en terme de solidité.

La photo ne devra pas être signée ou porter un quelconque signe distinctif permettant d'identifier son auteur.

Une étiquette sera apposée au dos du support et devra comporter les renseignements suivants :

- Titre de la photo,
- Nom du club,
- Nom et prénom de l'auteur,
- Numéro d'ordre sur le bordereau.

#### **Article 4 - Dépôt des œuvres**

L'inscription au concours débute dès la parution du présent règlement et se terminera **le 31 janvier 2019 à 18h00**.

L'envoi postal des photos accompagnées du chèque de 15 euros libellé à l'ordre de « Association Pix'Academy » et du bordereau, devra s'effectuer à l'adresse suivante :

Association Pix'Academy - Mairie de Haut-Mauco – 45 rue des Pyrénées - 40280 Haut-Mauco.

Le dépôt est également possible directement à la Mairie de Haut-Mauco, durant ses heures d'ouvertures (<http://www.haut-mauco.fr/Vie-pratique/Vos-demarches-administratives/La-mairie-adresse-et-horaires-d-ouverture>).

En dehors de ces horaires le dépôt pourra s'effectuer chez le président : Alain Fleurial - 244 route de Mina - 40280 - Haut-Mauco.

#### **Article 5 - Charte de modération**

Le bureau de l'association Pix'Academy, en qualité d'équipe de modération, se réserve le droit de disqualifier, sans avoir à justifier sa décision, toute photo ne répondant pas au thème ou portant atteinte à la moralité, la dignité ou la loi française (caractère xénophobe, caractère pornographique, apologie du crime, incitation à la violence, publicité déguisée... liste non exhaustive).

#### **Article 6 - Jury et récompenses**

Le jury sera constitué de membres de l'association Pix'Academy, d'un photographe professionnel et d'un membre du conseil municipal.

Il notera les photographies en fonction du respect du thème (un hors sujet est éliminatoire), des qualités esthétiques et techniques, de l'originalité et enfin du soin apporté à la présentation.

Lors d'une délibération préalable à l'exposition, le jury désignera 3 lauréats :

- 1<sup>er</sup> Prix couleurs,
- 1<sup>er</sup> Prix Noir & Blanc,
- Coup de cœur du jury.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses se dérouleront le 3 février 2019, à 18h00, à l'issue de l'exposition.

Pour les lauréats n'ayant pas pu faire le déplacement, le prix pourra être remis à un membre de leur club. En cas de non retrait le jour même, le lot ne sera plus distribué et pourra être remis en jeu pour un concours ultérieur.

Les lots attribués ne pourront donner lieu à aucune contestation, ni faire l'objet d'un échange ou d'une contrepartie de quelque nature que ce soit.

## Mémento

|                                       |                                       |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Date limite de réception des épreuves | 31/01/2019                            |
| Exposition au CAC de Haut-Mauco       | 03/02/2019 : 9h00-12h00 & 14h00-18h00 |
| Remise des prix                       | 03/02/2019 à 18h00                    |

**ANNEXE**

**BORDEREAU D'EXPEDITION : CONCOURS PHOTO PIX'ACADEMY DU 03/02/2019**

NOM DU CLUB PARTICIPANT : .....

EMAIL : .....

TEL : / / / /

| Numéro d'ordre | Titre de la photo | Nom et prénom de l'auteur | Catégorie<br>C = couleur ;<br>NB = noir et blanc |
|----------------|-------------------|---------------------------|--|
| 1              |                   |                           |  |
| 2              |                   |                           |  |
| 3              |                   |                           |  |
| 4              |                   |                           |  |
| 5              |                   |                           |  |
| 6              |                   |                           |  |
| 7              |                   |                           |  |
| 8              |                   |                           |  |
| 9              |                   |                           |  |
| 10             |                   |                           |  |
| 11             |                   |                           |  |
| 12             |                   |                           |  |
| 13             |                   |                           |  |
| 14             |                   |                           |  |
| 15             |                   |                           |  |
| 16             |                   |                           |  |
| 17             |                   |                           |  |
| 18             |                   |                           |  |
| 19             |                   |                           |  |
| 20             |                   |                           |  |